



Fiche de données de sécurité

*** Section 1 – Identification du produit et de la société ***

Nom de l'article : CERAM-KOTE TTM Partie A

Informations fabricant

CERAM-KOTE COATINGS INCORPORATED
1800 Industrial Drive
Big Spring, TX USA 79720

Téléphone : 432-263-8497

N° d'urgence CHEMTREC +001 703-527-3887

*** Section 2 – Identification des dangers ***

Classification SGH :

Liquides inflammables - Catégorie 2
Corrosion/Irritation cutanée - Catégorie 2
Dommage/Irritation oculaire - Catégorie 2
Sensibilisation de la peau - Catégorie 1
Toxicité spécifique de l'organe cible (exposition unique) - Catégorie 3
Toxicité chronique aquatique - Catégorie 2

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETAGE SGH

Symbole(s)



Mise en garde

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs hautement inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une grave irritation oculaire.
Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
Peut provoquer une irritation respiratoire, une somnolence ou un étourdissement.
Toxique pour la vie aquatique avec des effets sur le long terme.

Mentions de précaution

Prévention

Tenez éloigné de la chaleur/des étincelles/des flammes ouvertes/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
Maintenez le conteneur bien fermé.
Mettez à la terre/liez les conteneurs et l'équipement de réception.
Utilisez du matériel électrique/de ventilation/et d'éclairage résistant aux explosions.
Utilisez uniquement des outils anti-étincelles.
Prenez des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Fiche de données de sécurité

Portez des gants protecteurs/ une protection oculaire /une protection du visage.
Bien vous laver après manipulation.
Évitez de respirer la brume/les vapeurs/pulvérisations.
Les vêtements professionnels contaminés ne doivent pas être autorisés en dehors du lieu de travail.
Utilisez uniquement en plein air ou dans un endroit bien aéré.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirez/ôtez immédiatement tous les vêtements contaminés. Lavez la peau avec de l'eau/sous la douche. En cas d'irritation cutanée ou de démangeaison : consultez un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez précautionneusement avec de l'eau pendant quelques minutes. Si possible, retirez les lentilles de contact le cas échéant. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consultez un médecin.

EN CAS D'INHALATION : déplacez la victime à l'air libre et laissez-la au repos dans une position confortable lui permettant de respirer. Appelez un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
En cas d'incendie : utilisez de la mousse, du dioxyde de carbone, ou un produit chimique sec pour l'éteindre.
Évitez une dispersion dans l'environnement.

Stockage

Conservez dans un endroit bien aéré. Conservez le conteneur bien fermé. Stockez dans un endroit fermé.

Élimination

Jetez le contenu/contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

*** Section 3 – Composition / Information relatives aux ingrédients ***

N° de CAS	Composant	Pourcentage
1344-28-1	Oxyde d'aluminium	42 à 75
25068-38-6	Bisphénol A- polymère d'épichlorohydrine	10 à 25
78-93-3	Méthyléthylecétone	7 à 15
67762-90-7	Polymère de diméthyle silicone avec silice	1 à 3

*** Section 4 – Mesures de premiers secours ***

Premiers secours : Yeux

Lavez sous l'eau courante pendant 15 minutes au moins. Consultez un médecin.

Premiers secours : Peau

Lavez sous l'eau courante. Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les remettre. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Premiers secours : Ingestion

NE provoquez PAS le vomissement. Consultez un médecin.

Premiers secours : Inhalation

Sortez la victime à l'air libre. Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène et faites-vous aider par le personnel médical.

*** Section 5 – Mesures de lutte incendie ***

Risques d'incendie

Voir Section 9 pour les propriétés inflammables.

Liquide et vapeur hautement inflammables. Empêchez la formation de fumée, de flamme ouverte, d'étincelles statiques ou électriques. Une chaleur excessive peut soulever les couvercles des conteneurs en raison de la forte pression des vapeurs.

Fiche de données de sécurité

Combustion des produits dangereux

Combustion des produits primaires : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de faible poids moléculaire. D'autres composés non déterminés pourraient se diffuser en petites quantités.

Moyens d'extinction

Utilisez de la mousse, du dioxyde de carbone, ou un produit chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun.

Équipement/Instructions de lutte incendie

Traitez comme un incendie de type liquide inflammable. Lors d'un incendie persistant, portez un appareil respiratoire autonome et l'équipement complet.

* * * Section 6 – Mesures en cas de déversement accidentel * * *

Récupération et neutralisation

Stoppez le flux de la matière lorsque cela ne présente pas de risque.

Matériaux et méthodes pour le nettoyage

Déversement dans la terre : empêchez la matière de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables. Supprimez toutes sources d'inflammation. Ventilez la zone. Absorbent à l'aide de matériaux inertes (par ex., vermiculite ou sable) et mettez dans un conteneur fermé pour éliminer correctement. Nettoyez correctement la zone du déversement à l'aide de phosphate trisodique et d'eau.

Déversement dans l'eau : la matière est quasi insoluble. La matière coulera. Avisez les autorités locales environnementales, de santé et de faune et de flore sauvages et les opérateurs de prise d'eau. Contenez à l'aide de barrages et minimisez la propagation sur l'eau. Dispersez tout résidu restant afin de réduire les dommages aquatiques.

Déversement dans l'air : le déversement de cette matière peut libérer des composés volatiles organiques dans l'air. Les déversements doivent être nettoyés ou couverts afin d'éviter la volatilité.

Mesures d'urgence

Isolez la zone. Tenez le personnel inutile à l'écart.

Précautions relatives au personnel et équipement de protection individuelle

Portez l'équipement et les vêtements de protection individuelle appropriés durant le nettoyage.

Précautions environnementales

Évitez la dispersion dans l'environnement.

Prévention des dangers secondaires

Aucune

* * * Section 7 – Manipulation et stockage * * *

Procédures de manipulation

Évitez le contact avec la peau et les yeux. Bien laver après manipulation. Évitez de respirer les vapeurs ou la brume de ce produit. Mettez à la terre/liez les conteneurs et l'équipement de réception. Utilisez des outils anti-étincelles.

Procédures de stockage

Tenez éloigné de la chaleur et des sources d'inflammation.

Incompatibilités

Évitez les peroxydes organiques et les oxydants.

Fiche de données de sécurité

*** Section 8 – Contrôles de l'exposition / Protection personnelle ***

Limites d'exposition aux substances

Oxyde d'aluminium (215-691-6)

- Autriche : 10 mg/m³ STEL [KZW] (poussière alvéolaire, fraction respirable, fumée, 2 X 60 min)
5 mg/m³ TWA [TMW] (poussière alvéolaire, fraction respirable, fumée)
- Belgique : 1 mg/m³ TWA (comme Al)
- Danemark : 5 mg/m³ TWA (total, comme Al) ; 2 mg/m³ TWA (respirable, comme Al)
- France : 10 mg/m³ TWA [VME]
- Allemagne : 4 mg/m³ TWA MAK (poussière, fraction inhalable) ; 1,5 mg/m³ TWA MAK (poussière, fraction respirable)
- Grèce : 10 mg/m³ TWA (fraction inhalable) ; 5 mg/m³ TWA (fraction respirable)
- Portugal : 10 mg/m³ TWA [VLE-MP] (particules ne contenant pas d'amiante et < 1% de silice cristalline)
- Espagne : 10 mg/m³ TWA [VLA-ED]
- Suède : 5 mg/m³ LLV (poussière totale, comme Al) ; 2 mg/m³ LLV (poussière respirable, comme Al)

Méthyle éthyle cétone (201-159-0)

- ACGIH : 300 ppm STEL
200 ppm TWA
- Autriche : 200 ppm STEL [KZW] (4 X 30 min); 590 mg/m³ STEL [KZW] (4 X 30 min)
100 ppm TWA [TMW]; 295 mg/m³ TWA [TMW]
Mention « peau »
- Belgique : 300 ppm STEL; 900 mg/m³ STEL
200 ppm TWA; 600 mg/m³ TWA
- Danemark : 50 ppm TWA; 145 mg/m³ TWA
Possibilité d'absorption cutanée 100
- Finlande : ppm STEL; 300 mg/m³ STEL Possibilité
d'absorption cutanée
- France : 300 ppm STEL [VLCT] (limite restrictive) ; 900 mg/m³ STEL [VLCT] (limite
restrictive)
- Allemagne : 200 ppm TWA [VME] (limite restrictive) ; 600 mg/m³ TWA [VME] (limite restrictive)
200 ppm TWA AGW (le risque de dommages à l'embryon ou au fœtus peut être exclu
lorsque les valeurs AGW et BGW sont respectées, exposition de facteur 1) ; 600 mg/m³
TWA AGW (le risque de dommages à l'embryon ou au fœtus peut être exclu lorsque les
valeurs AGW et BGW sont respectées, exposition de facteur 1)
5 mg/L Moyen : durée d'urination : fin du quart Paramètre : 2-
Butanone 200 ppm TWA MAK ; 600 mg/m³ TWA MAK
200 ppm Pic ; 600 mg/m³ Pic 300
- Grèce : ppm STE L; 900 mg/m³ STEL
200 ppm TWA ; 600 mg/m³ TWA
- Irlande : 300 ppm STEL ; 900 mg/m³ STEL
200 ppm TWA ; 600 mg/m³ TWA
Possibilité d'absorption cutanée
- Italie : 200 ppm TWA ; 600 mg/m³ TWA
- Pays-Bas : 900 mg/m³ STEL 590
mg/m³ TWA Mention
« peau »
- Portugal : 200 ppm TWA [VLE-MP]
- Espagne : 300 ppm STEL [VLA-EC] ; 900 mg/m³ STEL [VLA-EC]
200 ppm TWA [VLA-ED] (valeur de limite indicative) ; 600 mg/m³ TWA [VLA-ED] (valeur
de limite indicative)
- Suède : 50 ppm LLV ; 150 mg/m³ LLV
100 ppm STV ; 300 mg/m³ STV

Fiche de données de sécurité

Mesures d'ingénierie

Il convient de fournir une ventilation générale par dilution et/ou par échappement si nécessaire afin de maintenir les expositions en dessous des limites légales.

Équipement de protection individuelle : Fonctions respiratoires

En cas d'irritation ou si le TLV ou le PEL est dépassé, utilisez un respirateur d'épuration d'air agréé NIOSH muni de cartouches ou de bonbonnes de vapeur organique, ou des respirateurs autonomes.

Équipement de protection individuelle : Mains

Utilisez des gants résistants aux produits chimiques comme des gants néoprène ou en caoutchouc naturel.

Équipement de protection individuelle : Yeux

Lunettes de protection pour les produits chimiques.

Équipement de protection individuelle : Peau et corps

Des chemises amples à manches longues et des pantalons longs sont recommandés.

*** Section 9 – Propriétés physiques et chimiques ***

Apparence :	Translucide	Odeur :	Aromatique
État physique :	Liquide	pH :	Légèrement acide
Pression de la vapeur :	ND	Densité de la vapeur :	3.2 (Air=1)
Point d'ébullition :	116°C (241°F)	Point de fusion:	ND
Solubilité (H2O) :	Insoluble	Gravité spécifique :	1.98 +/- 0.1
Taux d'évaporation :	ND	COV :	1.76 lb/gal (210 .92 g/l) moins eau
Viscosité :	700 à 1000 cP	Masse volumique :	15.2 lb/gal (6.9 kg) +/- 0.50
Coeff. octanol/H2O :	ND	Point d'éclair :	17.8°C (64°F) lorsque catalysé
Méthode de point d'éclair :	ND	Limite supérieure d'inflammabilité (UFL) :	8.0
Limite inférieure d'inflammabilité (LFL) :	ND	Taux de combustion :	ND
Auto-allumage :	ND		

*** Section 10 – Informations en matière de stabilité et de réactivité chimiques ***

Stabilité chimique

Cette matière est stable.

Possibilité de réaction dangereuse

Produit pouvant subir une polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

Évitez la chaleur excessive, la contamination et le stockage prolongé au-delà de 70°F (21.1°C).

Produits incompatibles

Évitez les peroxydes organiques et les oxydants.

Décomposition de produits dangereux

Peut former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de faible poids moléculaire.

*** Section 11 – Informations en matière de toxicologie ***

Toxicité aiguë

Analyse du composant - LD50/LC50

Oxyde d'aluminium (1344-28-1)

Fiche de données de sécurité

Voie orale LD50 Rat >5000 mg/kg

Bisphénol A- polymère d'épichlorohydrine (25068-38-6)

Voie orale LD50 Rat 11400 mg/kg

Méthyle éthyle cétone (78-93-3)

Inhalation LC50 Souris 32 g/m³ 4 h ; voie orale LD50 Rat 2737 mg/kg ; voie cutanée LD50 Lapin 6480 mg/kg

Effets possibles pour la santé : Propriété/déclencheurs de corrosion cutanée

Peut provoquer une sécheresse, des gerçures et une éventuelle dermatite en cas de contact prolongé ou répété.

Effets possibles pour la santé : dommages/déclencheurs importants pour les yeux

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation immédiate avec rougeur, brûlure, larmes et trouble de la vision.

Effets possibles pour la santé : Ingestion

Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et gastro-intestinale, des nausées, vomissement et diarrhée en cas d'ingestion.

Effets possibles pour la santé : Inhalation

Peut provoquer une irritation respiratoire.

Sensibilisation des organes respiratoires/sensibilisation de la peau

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagenicité des cellules génératives

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets mutagènes.

Carcinogénicité

A : Informations générales sur le produit

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets carcinogènes.

B : Carcinogénicité des composants

Aucun des composants du produit ne figure dans les listes de l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA, le NIOSH, ou le NTP.

Toxicité reproductive

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets de toxicité reproductive.

Toxicité spécifique de l'organe cible Toxicité générale : exposition unique

Peut provoquer une irritation respiratoire et des effets possibles sur le système nerveux central dont des maux de têtes, des nausées, vomissements, étourdissements, somnolences, pertes de coordination, un jugement affaibli et une fatigue générale. Sur les animaux de laboratoire, il a été constaté qu'une surexposition par inhalation au MIBK peut provoquer des anomalies sur le foie et les reins ainsi que des dommages au poumon et au cerveau.

Toxicité spécifique de l'organe cible Toxicité générale : exposition répétée

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets de toxicité spécifique de l'organe cible pour des expositions répétées.

Danger pour les organes d'aspiration respiratoires

Une aspiration de la matière dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique pouvant être fatale.

* * * Section 12 – Informations écologiques * * *

Ecotoxicité

A : Informations générales sur le produit

Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

B : Analyse des composants - Ecotoxicité - Toxicité aquatique

Méthyle éthyle cétone (78-93-3)

Test et espèces

96 Hr LC50 Pimephales promelas

3130 - 3320 mg/L

[fluide]

48 Hr EC50 Daphnia magna

>520 mg/L

Conditions

Fiche de données de sécurité

48 Hr EC50 Daphnia magna	5091 mg/L
48 Hr EC50 Daphnia magna	4025 - 6440 mg/L
	[Statique]

Persistence/Dégradabilité

Aucune information disponible pour le produit.

Bioaccumulation

Aucune information disponible pour le produit.

Mobilité dans les sols

Aucune information disponible pour le produit.

*** Section 13 – Considérations relatives à l'élimination ***

Instructions en matière d'élimination des déchets

Voir Section 7 pour les procédures de manipulation. Voir Section 8 pour les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle.

Élimination des conteneurs ou des emballages contaminés

Éliminez le contenu/conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

*** Section 14 – Informations relatives au transport ***

Informations ADR

Désignation de transport : Solution de résine

N° ONU : 1866 Catégorie de danger : 3 Groupe de conditionnement : III

Informations IATA

Désignation de transport : Solution de résine

N° ONU : 1866 Catégorie de danger : 3 Groupe de conditionnement : III

Informations OACI

Désignation de transport : Solution de résine

N° ONU : 1866 Catégorie de danger : 3 Groupe de conditionnement : III

Informations IMDG

Désignation de transport : Solution de résine

N° ONU : 1866 Catégorie de danger : 3 Groupe de conditionnement : III

*** Section 15 – Mentions légales ***

MARQUAGE ET ETIQUETAGE UE :

Symbole(s):

F Xi N

Énoncé des risques:

R11 Hautement inflammable.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs sur la durée dans l'environnement aquatique

R67 Les vapeurs peuvent provoquer une somnolence et des étourdissements

Fiche de données de sécurité

Analyse des substances - Liste

Composants /CAS	N° CE	CEE	CAN	TSCA
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	215-691-6	EINECS	DSL	Oui
Bisphénol A- polymère d'épichlorohydrine 25068-38-6	500-033-5	Non	DSL	Oui
Méthyle éthyle cétone 78-93-3	201-159-0	EINECS	DSL	Oui
Polymère de diméthyle silicone avec silice 67762-90-7	-	Non	DSL	Oui

*** Section 16 – Autres informations ***

Légende

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; ADG = Code australien pour le transport des marchandises dangereuses par route ou voie ferrée ; ADR/RID = Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par route ou voie ferrée ; AS = Normes Australie ; DFG = Société allemande pour la recherche ; DOT = Ministère des Transports ; DSL = Liste intérieure des substances ; EEC = Communauté économique européenne ; EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ; ELINCS = Liste européenne des substances chimiques notifiées ; UE = Union européenne ; HMIS = Système d'identification des matières dangereuses ; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer ; OMI = Organisation maritime internationale ; IATA = Association du transport aérien international ; MAK = Valeur de concentration maximum en milieu de travail ; NDSL = Liste extérieure des substances ; NFPA = National Fire Protection Association ; NOHSC = Commission nationale de la santé et de la sécurité du travail ; NTP = Programme national de toxicologie ; STEL = Limite des expositions à court terme ; TDG = Transport des marchandises dangereuses ; TLV = Valeur de seuil limite ; TSCA = Loi relative au contrôle des substances toxiques ; TWA = Moyenne pondérée en fonction du temps

Documentation de références

Disponible sur demande.

Fin de la fiche